

CONVOCAATION

CONSEIL MUNICIPAL

*Destinataires
par Internet :*

- | | |
|----------------------------|------------------------------------|
| – Yves BOUCHER | – Dominique TESSIER |
| – Béatrice LEVEQUE | – Nicolas GUÉRÉCHEAU-
DESVIGNES |
| – Jacques LEJEUNE | – Sébastien DELAUNAY |
| – Nathalie PETERS | – Guillaume DUDÉ |
| – Ludovic BERGER | – Amélie JAMET |
| – Sophie CHARRIER | – Julien CANONNE |
| – Virginia SCHAEFER | – Corine GALLARD |
| – Maxime REIGNIER | – Cyrille COUINEAU |
| – Marie-Annick
MORICEAU | – Maïté DUDÉ |
| – Annick BOUCHER | |

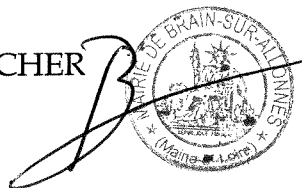
Le Conseil Municipal se réunira à la mairie

Le mardi 18 novembre 2025 à 20h30

Je vous remercie de bien vouloir participer à cette séance et vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A BRAIN SUR ALLONNES,
Le jeudi 13 novembre 2025

Le Maire,
Yves BOUCHER



ORDRE DU JOUR :

- ☞ Approbation du compte-rendu de la dernière séance,
- ☞ Cimes de Courcy,
- ☞ CASLD : convention de prestation de service pour la surveillance de la digue de l'Authion,
- ☞ CASLD : fonds de concours matériel professionnel de cuisine,
- ☞ CASLD : avenant à la convention de mandat pour l'exercice de la compétence « gestion des eaux pluviales urbaines »,
- ☞ Suppression du poste de technicien territorial,
- ☞ Participation financière à la protection sociale complémentaire des agents,
- ☞ Complémentaire santé communale,
- ☞ Rapport annuel et tarifs aire de camping-car,
- ☞ Renaturation des cours d'école,
- ☞ Centrale photovoltaïque au sol,
- ☞ Espace de Vie Sociale,
- ☞ Préfecture - consultation de la commune sur la vente de logements sociaux,
- ☞ Mise à disposition de salle dans le cadre de la période électorale,
- ☞ Affaires diverses : convention de partenariat avec la DGFIP

POUVOIR

(article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Je soussigné (e), _____, donne pouvoir à

Pour me représenter à la séance du Conseil Municipal du mardi 18 novembre 2025.

De prendre part à toutes délibérations,

Émettre tous votes, et signer tous documents.

Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant, auquel cette réunion serait reportée pour une cause quelconque.

Fait à BRAIN SUR ALLONNES,
le

Porter à la main « Bon pour Pouvoir » et signer